

Cygne de Bewick, *Cygnus columbianus bewickii* (Yarrell, 1830)

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

Description de l'espèce

Remarque taxonomique

Le Cygne de Bewick est la sous-espèce eurasiatique du Cygne siffleur *C. columbianus columbianus*, lequel se reproduit dans le nord de l'Amérique du Nord (occasionnel en Europe : Islande, Grande-Bretagne, Pays-Bas). Ce dernier a le bec totalement noir.

Le Cygne de Bewick est l'une des deux espèces de « cygnes à bec jaune », avec le Cygne chanteur *Cygnus cygnus* que l'on trouve en Europe. L'adulte possède un plumage blanc immaculé. Le bec est jaune sur ses deux tiers proximaux (en moyenne), le dernier tiers (distal) étant noir. Les pattes sont noires. Le jeune se caractérise par un plumage brun gris sale, tandis que le jaune du bec est remplacé par du rose pâle.

Il n'existe pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce.

La mue postnuptiale de l'adulte est complète. Pendant environ un mois les oiseaux sont incapables de voler, entre fin juillet et début septembre. Cette mue s'achève en décembre. La mue post-juvénile est partielle. Elle commence par la tête entre octobre et janvier et se poursuit par le manteau, les scapulaires les flancs et la poitrine en janvier-mars [bg7].

Le Cygne de Bewick est assez vocal. Il donne des cris un peu « trompettants » (plus doux que celui du Cygne chanteur), notamment quand les oiseaux sont en groupe. Ces cris sont émis souvent par deux, parfois trois ou quatre (JCR, CD1/pl.33). Les cris du Bewick sont presque tous sur la même note et sont assez souvent répétés.

Longueur totale du corps (avec le cou) : 115 à 127 cm. Poids : 8 à 10 kg, parfois plus (jusqu'à 14 kg).

Difficultés d'identification (similitudes)

Le Cygne de Bewick peut être confondu avec le Cygne chanteur et le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*). En vol, le Cygne chanteur a un plus grand cou, de taille égale voire supérieur à celle du corps. De plus, le bec du Chanteur présente davantage de jaune et moins de noir, mais ce critère ne permet pas toujours une identification certaine. La silhouette de l'oiseau (taille, longueur du cou et profil de la tête et du bec) est le meilleur critère. Les jeunes Bewick acquièrent un plumage blanc nettement plus tôt que les jeunes Chanteurs qui sont souvent encore très gris brun juste avant leur remontée en février-mars.

Le Cygne tuberculé est plus massif, avec un cou plus « reptilien », plus en « S », des plumes du dos souvent dressées comme des voiles, et un bec rouge orangé. En vol, les ailes du Cygne de Bewick ne sifflent pas dans l'air comme chez le Cygne tuberculé.

Répartition géographique

Le Cygne de Bewick niche dans la toundra circum-arctique d'Eurasie. Il se reproduit en Russie (Sibérie principalement), de la péninsule de Kola jusqu'aux confins orientaux de la Sibérie [bg15]. L'espèce hiverne d'une part en Europe du Nord-Ouest, surtout autour de la mer du Nord, mais également à l'est jusqu'à la mer Caspienne. D'autre part, la population orientale hiverne dans l'est de la Chine, en Corée et au Japon.

En France, l'espèce hiverne régulièrement mais en petit nombre. En moyenne, ce sont 80 Cygnes de Bewick qui passent l'hiver chez nous [1 ; bg40-non publié]. Ces effectifs peuvent être augmentés lors de vagues de froid, atteignant 225 oiseaux comme en janvier 1997 et peut-être 300 au cours de l'hiver 1962-1963 [bg19]. Deux sites majeurs se partagent l'essentiel des hivernants français : les grands lacs de Champagne humide et la Camargue. Il faut noter que les Cygnes de Bewick de Champagne humide commencent leur hivernage sur le lac Amance principalement (dans l'Aube, en Forêt d'Orient) entre octobre et décembre (parfois jusqu'à janvier) avant de le finir sur le lac du Der (Marne et Haute-marne) de janvier à mars. Au cours de l'hiver et en fonction des vagues de froid, les oiseaux peuvent retourner dans l'Aube et fréquentent également beaucoup les étangs, notamment l'étang de la Horre (Aube et Haute-Marne). Ailleurs, les effectifs restent marginaux. Il s'agit notamment du littoral Nord/Pas-de-Calais et de celui de la Normandie. Au passage, le Cygne de Bewick stationne le long du couloir rhodanien, en Franche-Comté, mais, surtout, en Alsace et en Lorraine (toujours en nombre restreint). En cas de vague de froid, on peut observer ce cygne plus à l'ouest (Ile-de-France à la Bretagne et au littoral du Centre-Ouest).

Biologie

Ecologie

En période de reproduction, le Cygne de Bewick séjourne dans les milieux humides de la toundra, petits étangs, lacs, bord des rivières. En hiver, on le voit surtout dans les prairies, mais également dans les champs cultivés (éteules, blé d'hiver, colza surtout en Champagne) ou les bords des marais, souvent non loin du littoral. En Champagne, il se nourrit principalement sur les lacs et étangs de végétaux immergés et dans une moindre mesure sur les pelouses des

rives et îlots. En cas de vague de froid, il fréquente régulièrement les champs cultivés, se nourrissant surtout dans les colzas et dans une moindre mesure les blés d'hiver et les chaumes.

Comportement

Le départ des lieux de reproduction s'effectuent en général à partir de septembre et se prolonge jusqu'à mi-octobre. En Europe du Nord-Ouest, les arrivées sont progressives à partir de cette date et jusqu'en décembre, en fonction de la sévérité du froid. Le pic de migration est atteint en décembre aux Pays-Bas mais pas avant janvier dans les îles Britanniques. C'est en général ce pattern d'arrivées qui est noté en France. En Champagne, par exemple, les premiers oiseaux apparaissent dès la mi-octobre et en général à la fin de ce même mois. Le maximum y est souvent atteint à la fin du mois de novembre, voire plus tôt et très rarement début décembre. Des arrivées peuvent s'échelonner tout au long de l'hiver en cas de vagues de froid plus au nord. Les troupes de Cygnes de Bewick sont constituées de groupes familiaux. En hiver, les oiseaux se regroupent le soir en dortoir.

Au printemps, les départs ont lieu dès la fin février si le temps est clément, mais le passage printanier a surtout lieu en mars en Europe de l'Ouest, en avril et mai dans le nord de l'Europe.

Reproduction et dynamique des populations

L'arrivée sur les quartiers de reproduction a lieu à partir de la mi-mai et jusqu'à début juin. Les couples sont unis pour une longue période, sans doute pour la vie. Le nid, qui peut être réutilisé d'une année sur l'autre, est constitué de matériel végétal (mousse, graminées, laîches, etc.), pouvant atteindre un mètre de diamètre. Les deux adultes participent à son élaboration. Trois à cinq œufs sont pondus, et il ne semble pas y avoir de ponte de remplacement. Seule la femelle couve les œufs (pendant un mois environ), tandis que le mâle monte la garde non loin de là. Les jeunes, nidifuges, sont nourris les premiers jours par leurs parents. L'envol s'effectue 40 à 45 jours plus tard [bg7].

Les familles restent unies jusqu'au printemps suivant. Les jeunes prennent alors leur émancipation. La formation du couple a lieu au cours du second ou troisième hiver après la naissance, la première reproduction pas avant trois ou quatre ans. L'espèce peut atteindre 20 ans dans la nature.

Le succès de reproduction, mesuré par le nombre d'individus immatures présents dans les troupes hivernales, varie considérablement, entre 7 et 44%. Bien que protégée, il s'avère que cette espèce est souvent victime de coups de fusils. Les oiseaux immatures sont plus fréquemment visés, peut-être en raison de leur plumage beige qui entraînerait une confusion avec les oies grises : jusqu'à 12% des oiseaux de premier hiver présentent des plombs de chasse dans leurs tissus [bg7].

Régime alimentaire

Le Cygne de Bewick est herbivore. Il se nourrit principalement de racines, rhizomes, tiges de végétaux aquatiques, feuilles et d'herbes de même que de tubercules. Il se nourrit en broutant ou en basculant la tête et le cou dans l'eau peu profonde. Il se nourrit d'ordinaire de jour (sauf dérangement important).

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1150 - Lagunes côtières (Cor. 21)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*) (Cor. 15.3)

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.12x(22.31 & 22.32))

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12 x 22.44)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

Statut juridique de l'espèce

Le Cygne de Bewick est une espèce protégée (Arrêté du 17 avril 1981, modifié le 25 juillet 1999) inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie A3c de l'AEWA (population Ouest Sibérie et Nord-Est/Nord-Ouest Europe).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les deux sites principaux de stationnement du Cygne de Bewick sont les grands lacs et étangs de Champagne Humide (lac Amance et lac du Der surtout, Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) et la Camargue (partiellement en Réserve Naturelle). Ces sites sont désignés en ZPS, bien que les groupes des Cygnes de Bewick en Camargue séjournent aussi sur des zones de chasse [bg39-non publié]. Ailleurs, l'espèce est présente de façon plus aléatoire, comme c'est le cas, par exemple dans le nord de la France. Bien souvent il s'agit de champs, en rase campagne, de sablières, ou de lieux qui ne bénéficient pas de protection particulière. On peut également les apercevoir sur le lac du Temple et plus rarement encore sur le lac d'Orient, en Forêt d'Orient. Tous ces sites de remise sont protégés (Réserve Naturelle de Chasse et de Faune Sauvage, Zone de Protection Spéciale et Réserve Naturelle pour partie).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est classée « vulnérable » à l'échelle mondiale [bg2]. Actuellement, la population est estimée, en hiver, à plus de 23 000 individus. Cette espèce est considérée en déclin (>30%) depuis les années 1990, notamment en Irlande et aux Pays-Bas. Les pays qui accueillent les plus gros contingents d'oiseaux en hiver sont, par ordre décroissant, les Pays-Bas (14 000 oiseaux), la Grande-Bretagne (8 200), l'Allemagne (130 à 3 200), l'Irlande (350 à 1 000) et, plus loin, la Belgique (40 à 470).

La Russie héberge la quasi-totalité des nicheurs, estimés entre 9 000 et 11 000 couples. Dans ce pays, la tendance est cependant à une augmentation modérée [bg2].

Les effectifs français sont donc, dans ce contexte, extrêmement marginaux. Avant l'hiver rigoureux de 1962-1963, l'espèce était « accidentelle » ou « rare » [2]. A partir de cette date, l'espèce est devenue régulière en France, quoique toujours en petit nombre. Les hivernages se sont développés en Camargue à partir de 1965-1966, en Champagne humide à partir de 1975-1976 [bg19]. Les effectifs ont un peu augmenté au cours de la fin des années 1970, des années 1980 et de la moitié des années 1990. Depuis lors, ils se sont stabilisés, avec un déclin modéré en Camargue et une augmentation en Champagne Humide.

Menaces potentielles

La diminution des zones humides, la réduction du milieu prairial (notamment dans le nord-ouest de la France) constituent certainement une menace importante pour le Cygne de Bewick.

Dans le nord de la France, où les oiseaux s'arrêtent régulièrement, c'est le dérangement (tracteurs, chasseurs) qui force les cygnes à quitter les champs dans lesquels ils se sont posés. En Champagne, le dérangement par les promeneurs sur les zones de gagnage peut également être signalé. En revanche, la fin de l'hivernage sur le Der est souvent perturbée par la reprise de la navigation de plaisance le premier mars. Les zones fréquentées par les cygnes ne sont, en effet, pas toutes en zone de quiétude.

Tout comme le Cygne tuberculé qui est souvent victime de collisions sur des lignes de haute et de moyenne tension, le Cygne de Bewick est exposé à ce même risque, notamment au Der, où les oiseaux doivent passer entre les pylônes lorsqu'ils se rendent du lac à leurs zones de gagnage plus au nord.

Propositions de gestion

Comme pour les oies « grises », ou les limicoles nicheurs aux populations menacées, le maintien, voire la restauration, des prairies est essentiel.

Il est aussi important d'éviter le morcellement des prairies, car il atteint un niveau trop élevé, qui ne permet pas d'accueillir des espèces de la taille du Cygne chanteur. Le maintien des chaumes ou résidus de culture est également bénéfique aux cygnes et aux oies. Toutefois, ce maintien nécessite une maîtrise technique qui doit intégrer les périodes de broyage des chaumes et de labour afin de limiter les risques de développement de parasites.

La tranquillité de cette espèce sur les sites d'hivernage pourrait être assurée par la mise en place de zone de quiétude, où certaines activités y seraient contrôlées.

Enfin, la protection réglementaire des zones de gagnage pourrait s'avérer utile (mise en réserve, par exemple en réserve de chasse et de faune sauvage en concertation avec les associations cynégétiques).

Etudes et recherches à développer

Aucune étude particulière sur les exigences écologiques hivernales du Cygne de Bewick en France n'a été entreprise. Le suivi de l'aire d'hivernage en France d'une part et de l'effectif de cette espèce boréale en limite d'aire d'hivernage dans un contexte de réchauffement climatique d'autre part constituent des axes de recherche intéressants.

Bibliographie

1. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., WARD, A., DRONNEAU, C. & MAHEO, R. (2005).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004*. Wetlands International / LPO / DNP, Rochefort. 41 p.

2. MAYAUD, N. (1953).- Liste des oiseaux de France. *Alauda* **21**(1): 1-63.